

Positionnement de Greenpeace pour le moment

Bonjour Madame, Monsieur,
reçu sur le site

Bonjour Franck,

Nous vous remercions pour votre message et l'intérêt que vous portez à notre belle association.

Pour faire suite à votre demande, Greenpeace ne travaille pas directement sur les questions liées aux compteurs "intelligents" Linky. Nous n'avons développé aucune expertise sur les aspects financiers, environnementaux et sanitaires de ce déploiement, et ne prévoyons pas de le faire dans un futur proche.

Le CLER (Réseau pour la transition énergétique) a rédigé une [note présentant l'apport moindre des compteurs Linky](#) dans le cadre de la transition énergétique. Ce rapport prend en compte les enjeux environnementaux et sanitaires des compteurs Linky. Greenpeace travaille régulièrement avec ce Réseau, et nous pouvons avoir confiance en leur analyse.

Pour ce qui est des questions sanitaires, elles ne font pas consensus. L'association Robin des toits se positionne par exemple clairement contre ces compteurs, alors que d'autres associations, telles que l'UFC Que Choisir se montrent plutôt rassurantes quant à leur innocuité.

Greenpeace promeut des solutions pour sortir du nucléaire et des énergies fossiles : développer les sources d'énergies renouvelables et augmenter notre efficacité énergétique (réduire le gaspillage, changer les modes de consommation...). La crise climatique s'aggrave, il est urgent d'agir !

Je vous souhaite une agréable fin de journée,

A bientôt !

Mariama, pour l'équipe Relations Adhérents
Greenpeace France
01 80 96 96 80
<https://greenpeace.fr/contact>

Votre message du 23/12/2017 [demande n° 00081132]
E-mail :
generation.ondes@gmail.com

Message :
Bonjour Madame, Monsieur,

comment se positionne Greenpeace par rapport aux "systèmes dits intelligents", sachant que dans l'optique de la transition énergétique :

1. 35 millions de compteurs, pourraient être remplacés par 35 millions de compteurs électroniques dit Linky pour l'électricité qui risquent de flasher lors d'un impact foudre, sans parler des concentrateurs associés. L'ensemble des compteurs soit 80 millions d'appareils (électricité, gaz, eau) partiraient en déchèterie, or ces appareils fonctionnent. Cette démarche dans la transition écologique est un non-sens ;

2. 35 millions de compteurs Linky vont consommer pour leurs fonctionnements propres environ 35 millions de Watts/heure. A cette consommation va s'ajouter celle d'environ 1 millions de concentrateurs (35 millions de Watts heure) ainsi que celle des bornes GPRS, qui seront obligatoires.

Plus de 70 millions de Watts heure consommés uniquement pour des systèmes électroniques beaucoup moins fiables que nos compteurs électromécaniques actuels. Cette situation est également un non-sens, dans la transition écologique ;

3. dans le cas "linky" inutile de rappeler qu'un tel système électronique sera piratable via le CPL et son subordonné de radiotransmission. Que deviendront les données du particulier ?

4. pour une grande partie de la population le LINKY ne permet pas à l'utilisateur le contrôle immédiat de sa consommation étant donné que le compteur est situé à l'extérieur. Il représente un gadget inutile ;

5. au point de vue sanitaire le danger n'est pas tant celui des ondes électromagnétiques émises directement par le compteur lui-même, que celui de l'émission du circuit électrique du logement du fait des radiofréquences qui y sont envoyées en Courant Porteur en Ligne.

Les câbles de nos habitations ne sont pas blindés, le rayonnement devient important et la durée d'exposition 24h/24 problématique d'après l'OMS.

Merci de votre attention.

Belle journée ?

site internet : generation ondes

<https://noondes91.wixsite.com/noondes91/information>

Le 08/01/2018 à 12:05, denise a écrit :

c'est par ces courriels qu'on se rend compte du mal qu'à fait l'UFC QUE CHOISIR sur notre lutte anti-LINKY

Le 08/01/2018 à 12:17, helene a écrit :

de plus ce positionnement ne date pas d'hier ... je l'avais déjà diffusé.

Ils ne prennent même pas la peine de personnaliser pour répondre à Génération ondes !

<http://www.lunion.fr/68994/article/2018-01-08/electricite-toutes-les-questions-que-vous-vous-posez-propos-des-compteurs-linky>

Et alors Enedis fait preuve d'un grand manque de réactivité sur cette question, ils font l'autruche !

Le 08/01/2018 à 12:23, Stéphane Lhomme a écrit :

Greenpeace qui se base sur les avis de l'UFC sur les questions santé/environnement, c'est fabuleux !

Avez-vous des retours sur d'autres problèmes ?

Un problème lié aux abonnements de forte puissance, c'est-à-dire de 12 kva (kilovolts ampères) et plus, souvent souscrit en cas de chauffage électrique. On constate dans certains cas que ces abonnements ne suffisent plus avec la pose du nouveau compteur, et que l'on vous conseille de passer à l'abonnement supérieur, plus cher évidemment ; nous avons trois cas précis dans la Marne.

En tout, Linky représente combien de vrais dossiers localement ?

Des dossiers précis, nous en avons 5 actuellement dans la Marne. Mais des appels à son sujet, nous en recevons plusieurs par semaine, un ou deux au minimum. Et nous nous préparons à d'autres difficultés à l'avenir, avec l'arrivée des premières factures de régularisation depuis le changement de compteur.

Un de nos sites du département nous a appelés ces jours-ci pour nous signaler un cas de facture aberrante, de 5 000 euros ! Je sais qu'on en aura d'autres...

Bonjour à tous,

Greenpeace est directement coresponsable de l'épidémie de myopie en cours chez les jeunes, car [Greenpeace a roulé à 200 % pour les LFC](#), résultat la catastrophe SANITAIRE que nous connaissons maintenant (en cours et elle ne cesse de progresser, peut-être même qu'en France prochainement la quasi-totalité des jeunes seront myopes comme en Corée du Sud ou au Japon).

Ce qui signifie comme le disent les scientifiques (reportages) que dans quelques années il pourrait y avoir des cécités presque totales à 40 ou 50 ans puisque ces jeunes n'ont pas de macula formée correctement (des jeunes vieux), un scandale sanitaire incroyable et d'une portée inégalée se profile.

Voyous : depuis quelques années il est demandé aux vendeurs par ceux qui ont promu les LFC comme l'ADEME, le retrait discret des LFC des rayons ou aux fabricants que les LFC subissent un greenwashing de présentation de forme pour tromper les consommateurs (vendre des LFC ayant la forme d'une ampoule traditionnelle à incandescence)

[Prochaine diffusion HD en alerte pour des projections des sensibilisations.](#)

Coupables : après des campagnes médiatiques colossales de promotion de LFC, nous constatons depuis des années un silence radio total non seulement de l'ADEME, mais aussi des autorités de santé !

En étant visionnaire nous pensons qu'il est possible de faire un syllogisme avec le Linky.

Bien à vous tous
Cordialement

Vous pouvez diffuser

Bonjour

Cette histoire de lampe FLC est une véritable escroquerie des verts. L'ANSES n'a jamais étudié le risques des raies lumineuses des FLC. L'INVS a été saisie en décembre 2007, pour faire une enquête mais sur les diodes laser à usage médical, qui s'est transformée en étude contre les raies lumineuses des lampes led, pour ne pas incriminer les lampes FLC.

Les nouvelles lampes led consomment moins que les FLC, mais pour freiner leur vente, elles sont vendus avec des culots qui nécessitent le remplacement des douilles, ce qui n'est pas le cas des FLC, encore une arnaque.

L'Anses s'est abstenue d'enquêter et de comparer la nocivité des raies lumineuses des lampes FLC et led. La question se pose de savoir pourquoi un rapport de l'ANSES a chargé les lampes led, mais pas les lampes FLC.

Vous trouverez les réponses et graphiques sur les raies des FLC sur ma page :

<http://filterman.esy.es/gsm-198.htm>

[contre-feu des lampes led de l'AFSSET, l'ADEME, l'ANSES ...](#)

filterman.esy.es

ADEME, ANSES, AFSSET, contre-feu des lampes led pour favoriser les lampes fluocompactes à vapeur de mercure

Le marché GRIS du mercure est aussi responsable, même si celui-ci n'est plus sôté en bourses

Cordialement Marc Fiterman

Bonjour,

Lors de la polémique de 2008 sur les ampoules basse consommation, bien que ça ne soit pas son domaine de prédilection, l'ADEME a été très efficace pour réunir les différents acteurs et les forcer à mettre en place un protocole de mesure fiable permettant de conclure à l'émission des ampoules fluocompactes.

Extrait de notre lettre ouverte de février 2016 :

"La situation avait été identique en 2008 après la publication des résultats de l'expertise du CRIIREM sur les ampoules fluocompactes. La réalisation du dispositif susnommé avait permis de mettre en évidence que les ampoules fluocompactes émettaient bien des champs électromagnétiques importants et la Commission de Sécurité des Consommateurs avait donné des recommandations d'utilisation précises."

Cordialement,

Myriam GALBRUN
Responsable Administratif et Technique

L'adhésion vous permet de recevoir nos parutions, Transmission, Flash, Lettre Ouverte, Communiqué de Presse
Mais surtout elle est la garantie de notre indépendance.

Criirem
19-21 rue Thalès de Milet, 72000 Le Mans
02-43-21-18-69
site internet : www.criirem.org
mail : contact@criirem.org